



Le 14 octobre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plus de 100 000 euros pour les projets intercommunaux.

Réunis en Commission Permanente, le 14 octobre 2016, les élus départementaux ont examiné et validé de nombreux dossiers.

Ont ainsi été alloués, dans le cadre des Contrats de Cohésion Territoriale, en faveur des politiques territoriales, plus de 100 000 euros sur les territoires de la CIATE, Pays Ouest et Pays Dunois.

Le Département accordera à l'EHPAD « Le Bois Joli » d'Auzances une garantie d'emprunt de 250 000 euros pour ses travaux de sécurité (mise aux normes du système incendie et désenfumage).

Dans le cadre des marchés, des consultations seront lancées sur la fourniture d'émulsion de bitume et la fourniture de signalisation pour des montants respectifs de 1 200 000 euros et de 190 000 euros.

Dans le domaine de l'éducation, des subventions aux Collèges Jules Marouzeau et Martin Nadaud sont allouées pour des équipements de restauration ; enfin, en matière de soutien aux formations universitaires, le Pôle d'Enseignement Supérieur de l'EPLEFPA d'Ahun se verra attribuer 64 000 euros pour son fonctionnement.

Pour une politique de préservation et de valorisation du patrimoine, le Département renouvelle au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, la mise à disposition des moyens humains et matériels et l'affectation de 125 000 euros ; la Tuilerie de Pouligny, pôle patrimonial, sera soutenue à hauteur de 8 500 euros.

Afin de contribuer à l'animation culturelle des territoires, le Conseil départemental soutient des associations comme les Amis du Château de la Mothe de Mérinchal, le Club du livre de Fursac ou encore le festival du livre de jeunesse « Mômes à la Page » qui se déroulera à Sardent en juin prochain.

Enfin, sur le secteur agricole, ce sont plus de 140 000 euros, pour soutenir les structures, les agriculteurs en difficultés, 10 jeunes agriculteurs en phase d'installation ; 275 000 euros sont attribués au GDS Creuse pour l'action sanitaire en faveur de l'élevage et particulièrement pour les frais d'analyses des bovins et équins et l'éradication de la tremblante ovine.